

Préavis de grève à partir du 3 janvier pour l'éducation prioritaire

Madame la ministre de l'Éducation nationale,
Monsieur le ministre de l'Intérieur,
Madame la ministre de la Fonction publique,

Saint-Denis, le 15 décembre 2016

Objet : Préavis de grève du 3 janvier 2016 au 10 février 2017

Mesdames et Monsieur les ministres,

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant, du lundi 3 janvier 2017 à partir de 8h00 au vendredi 10 février 2017 à 18h30, l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires du second degré qui se mobiliseront par la grève pour l'éducation prioritaire et pour revendiquer :

- Une carte élargie de l'éducation prioritaire incluant les lycées généraux, technologiques et professionnels et un label sur des critères nationaux et transparents,
- des moyens pérennes et des droits pour toutes et tous,
- des postes à la hauteur des besoins,
- des seuils d'effectifs contraignants.

Je vous prie de croire, Mesdames et Monsieur les ministres, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale et à l'importance de l'éducation prioritaire pour l'égalité du droit à l'éducation,

Olivier Lafferrière,
co-secrétaire de la fédération SUD éducation

